



Neuchâtel, le 24 septembre 2019

Invitation aux associations du Canton de Neuchâtel

Action 72 heures 2020 Canton de Neuchâtel

Promouvons la reconnaissance du bénévolat et l'engagement des jeunes pour la société !

Mesdames, Messieurs,

Le SPAJ, par sa déléguée à la jeunesse, coordonne la mise en œuvre de l'Action 72 heures au niveau cantonal. Le 16 janvier 2020 marquera le début d'une aventure extraordinaire pour plus de 20 000 enfants et jeunes (de moins de 26 ans) dans toute la Suisse : inspiré-e-s par les 17 objectifs de l'Agenda 2030 pour un développement durable, ces jeunes auront exactement 72 heures pour réaliser bénévolement leurs propres projets d'utilité publique. Enthousiasme, engagement, travail d'équipe et durabilité sont les maîtres-mots de l'Action 72 heures. Les jeunes et les organisations de jeunesse sont au centre de l'attention de l'évènement dont l'objectif principal est de faire connaître au public l'engagement des enfants et des jeunes et de promouvoir la reconnaissance du bénévolat.

Nous pensons que votre association est pleinement concernée par cette thématique et désirons vivement qu'elle puisse prendre une part active dans cet évènement. Vous trouverez ci-joint plus d'information pour votre association sur le projet ainsi qu'un document similaire destiné spécifiquement aux enfants et jeunes. Leur enthousiasme et solidarité est l'âme de ce projet. Les projets de groupe sont sociaux – d'utilité publique – interculturels – écologiques. Dans le cadre de l'Action 72 heures les institutions et organisations peuvent également proposer des idées et/ou soutenir des groupes dans leur projet.

Nous vous remercions chaleureusement de contribuer à la diffusion de cet appel à projets en partageant ces informations avec les enfants et jeunes qui pourraient être intéressé-e-s !

En vous remerciant de votre attention, et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Sophie Neuhaus
Déléguée à la jeunesse
Canton de Neuchâtel

Dora Dolea
Chargée de projet auprès
de la Déléguée à la jeunesse

Action 72 heures 2020 Canton de Neuchâtel

1. Présentation

Par groupe, du jeudi 16 janvier 2020 à 18h au dimanche 19 janvier à 18h les participant-e-s de l'Action 72 heures mettront en œuvre un projet d'utilité publique. Ces projets pourront se réaliser dans le cadre d'associations de jeunesse, associations culturelles, sportives ou en partenariat avec d'autres institutions. L'évènement permet de montrer au grand public la contribution des enfants et des jeunes au monde qui les entoure. Il rend visible le travail bénévole effectué dans les organisations de jeunesse et promeut sa reconnaissance. Il permet enfin de renforcer le réseau cantonal de l'enfance et de la jeunesse et de tisser des liens entre de nombreuses associations.

Les participant-e-s à l'Action 72 heures (et le public) seront sensibilisé-e-s à la durabilité tout au long du projet. Pendant l'Action, les participant-e-s mettront leur imagination au service de la communauté et exécuteront leurs propres projets durables. Inspiré-e-s par les 17 objectifs de l'Agenda 2030 pour un développement durable, ces groupes de jeunes montreront que la jeunesse neuchâteloise et la jeunesse suisse ont toutes les compétences pour transformer notre monde.

En 2015, 9 projets ont vu le jour dans le Canton de Neuchâtel grâce à l'engagement de plus de 500 enfants et jeunes. Notre objectif pour 2020 est de susciter 20 projets sur lesquels seront mobilisé-e-s 1000 enfants et jeunes.

2. Étapes

- ✓ Les enfants et jeunes forment un groupe et désignent un-e responsable de groupe qui a entre 18 et 25 ans
- ✓ Le ou la responsable de groupe inscrit le groupe sur le site de l'Action 72 heures (<https://72h.ch/>)
- ✓ Le groupe réfléchit à un projet (peut également demander de l'aide pour trouver une idée de projet ou la développer) et dépose le projet sur le site 72h.ch avant fin octobre. Les institutions et organisations peuvent également proposer des idées de projets.
- ✓ Une fois l'inscription validée, les préparatifs peuvent commencer. D'autres participant-e-s peuvent joindre le même projet, le groupe peut informer la population et faire connaître son projet sur les réseaux sociaux.
- ✓ Si le groupe a besoin d'aide pour développer ou concrétiser son idée, il peut trouver un parrain ou marraine pour son projet ou prendre contact avec le groupe de coordination cantonale via sophie.neuhaus@ne.ch. Les institutions et organisations peuvent également devenir partenaires de projet.
- ✓ Le projet est réalisé par le groupe en l'espace de 72 heures du jeudi 16 janvier 2020 à 18h au dimanche 19 janvier 2020 à 18h, simultanément avec tou-te-s les autres participant-e-s.